

Le 19 octobre 2020

Akos Verboczy
Secrétaire-analyste de la commission
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Qc)
H3A 1X6
Lettre transmise par courriel

Objet : Suivi de l'audition des opinions

M. Verboczy,

Suite à la séance d'audition des opinions tenue le 14 octobre dernier, nous souhaitons rectifier certains faits.

Certains intervenants ont mentionné que le promoteur aurait dû faire plus d'efforts pour que des logements sociaux soient in situ. Bien que la présidente ait rectifié certains éléments lors de l'audience, nous souhaitons réitérer que le projet comprend 27 logements abordables in situ et que, au-delà de répondre aux exigences du règlement d'inclusion en vigueur, nous avons élaboré plusieurs croquis et hypothèses pour ajuster le projet et inclure les logements sociaux à l'intérieur même du site. Toutefois, vu l'étroitesse du site, il est impossible de rencontrer les exigences de la direction de l'Habitation de Montréal voulant que le logement social soit un lot distinct et indépendant.

Qui plus est, Placements Sergakis inc. a effectué un exercice consciencieux de validation du portefeuille de ses immeubles et terrains qui a permis de conclure qu'aucun terrain ni propriété que nous possédons dans l'arrondissement Ville-Marie ne permettent la construction de 27 logements sociaux. C'est suite à cette analyse que les parties se sont entendues sur une contribution financière pour le logement social afin de permettre la construction de logements sociaux dans l'arrondissement Ville-Marie.

De plus, l'étude d'ensoleillement a été remise en question par un intervenant qui a laissé sous-entendre qu'en réalité l'immeuble créerait une ombre persistante. Nous réitérons à la Commission que l'étude d'ensoleillement a été réalisée par Neuf Architectes et ACDF Architecture selon les plus hauts standards de l'industrie et en toute conformité avec les exigences de l'Ordre des architectes du Québec.

Enfin, nous souhaitons rectifier un commentaire indiquant que la Maison Young serait altérée. Dans les faits, le bâtiment sera conservé, restauré et intégré au basilaire du nouvel immeuble en conformité avec les exigences de la Ville de Montréal et selon les recommandations du Conseil du patrimoine de Montréal et du Comité Jacques-Viger.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez aux éléments ci-dessus mentionnés, veuillez recevoir,
M. Verboczy, nos salutations les plus distinguées,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Peter Sergakis', written in a cursive style.

Peter Sergakis
Président
Placements Sergakis